

Réunion du 13 décembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 68

Nombre de votants : 87

L'an deux-mille vingt-quatre, le treize décembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Nathalie DUPLÉIX, Christian LÉCHIT, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Emilie DARSAUT, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Serge ARRIEULA (Suppléant de Jérôme TOULOUSE), Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Sylvie DARRIEU, Jean LABASTE, Jérôme LAY, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Corinne LAMARQUE (Pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), José FLORES (Pouvoir à M. Guy PÉMARTIN), Idelette DEMAISON (Pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Daniel PÉDEPRAT, Mathias DUCAMIN, Laurent CHERITI, Nadia GRAMMONTIN (Pouvoir à M. Patrice LAURENT), Monique LARRADET, Loïc COUNTRY (Pouvoir à M. Francis LARROQUE), Marie-Christine LUPIET (Pouvoir à Mme Maryse PAYBOU), Didier REY (Pouvoir à M. Christian LÉCHIT), Jean-Pierre DUBREUIL (Pouvoir à M. Jacques CLAVÉ), Marlène LE DIEU DE VILLE, Albert LASSERRE-BISCONTE (Pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Stephan BONNAFOUX, Pierre MUCHADA (Pouvoir à M. Christian LOMBART), Corinne CARRIAT (Pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Lindsey DEARY (Pouvoir à M. Nicolas LAPUYADE), Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Luis Miguel CONEJERO (Pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Marie DE MORO (Pouvoir à M. Emmanuel HANON), Céline LEMBEZAT (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Jean-Jacques SENSEBÉ (Pouvoir à Mme Joëlle BAYLE-LASSERRE), Jérôme TOULOUSE, Pierre LAFARGUE, Guy ROMAIN (Pouvoir à M. Pierre ZIEGLER), Francis GRINET (Pouvoir à Mme Amandine PAINSET), Laurence MOUSQUES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY.

RAPPORT N° 6 : AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE POUR LA SCI PEYRAN DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE AMG (ORTHEZ – ZONE LOUIS)

Rapporteur : M. Michel DUPUY

Située à Orthez (avenue Francis Jammes) depuis 2010, l'EURL AMG (Atelier Mécanique du Gave) est dirigée par Florian BERNADET.

Ses activités principales sont la conception et la fabrication d'outillages, de machines spéciales, de prototypes et bancs d'essai pour toutes industries, notamment l'aéronautique, l'agroalimentaire, l'agriculture, la chimie, le BTP, et le secteur du pétrole et du gaz. AMG assure également les dépannages immédiats, la maintenance industrielle et les réparations de pompes et compresseurs.

Ses compétences sont principalement axées sur la chaudronnerie-tuyauterie, tournage-fraisage et bureau d'étude. Plus importants clients d'AMG, Toray et Safran génèrent 46 % de son chiffre d'affaires. Le rayonnement géographique de l'entreprise se concentre majoritairement sur le grand sud-ouest de la France. AMG se distingue de la concurrence par son expertise technique, qui lui permet de bénéficier d'une valeur ajoutée sur les prix de vente.

L'équipe est composée du dirigeant et de 9 salariés, tous en CDI. En 2024, AMG a réalisé un chiffre d'affaires de 1,06 million d'€, et a dégagé un résultat net de 49 143 €.

L'entreprise est installée dans un local de 1 050 m² qu'elle loue à la SCI familiale PEYRAN détenue à 90 % par le dirigeant d'AMG.

L'entreprise a atteint un stade crucial de son développement. Son atelier actuel est saturé en termes d'espace, d'effectifs et de capacité de production, ce qui freine la croissance de l'entreprise. De plus, le local étant vieillissant, il ne répond pas à des conditions de travail satisfaisantes que ce soit en matière de bien-être thermique que de sécurité.

Le dirigeant planifie un déménagement sur un terrain plus vaste de 1,12 ha, situé sur la zone Louis à Orthez et la construction d'un bâtiment d'une surface de 1 200 m². Les conditions de travail seront considérablement améliorées grâce notamment à l'amélioration de l'isolation acoustique et thermique, l'agrandissement des espaces de travail, l'installation d'équipements de manutention modernes.

Est également prévue la modernisation de l'outil productif avec l'achat d'un centre d'usinage vertical, d'une tour de précision à banc horizontal, d'une cisaille, d'une presse plieuse, d'une perceuse à colonne, d'équipements informatiques, d'une cabine de peinture, de ponts roulants et de rails de transfert.

Ces investissements stratégiques permettront à AMG de franchir un cap décisif : passer de l'artisanat à l'industrialisation et développer des services innovants à haute valeur ajoutée. L'entreprise pourra ainsi assumer des contrats de plus grande envergure, diversifier ses marchés vers des projets néo-aquitains porteurs, dont les usines de méthanisation, et poursuivre sa croissance de manière durable.

Cette transformation majeure, inscrite dans une démarche RSE, permettra à AMG de recruter 5 nouveaux collaborateurs et d'augmenter son chiffre d'affaires de 60 % d'ici 2027.

L'ensemble du projet est évalué à 2 362 410 € HT.

Porté par l'EURL AMG, le volet équipement productif estimé à 720 000 € est éligible aux subventions de la Région Nouvelle-Aquitaine au titre de l'aide aux investissements « Performance industrielle » pour un montant de 200 000 €.

Quant au volet immobilier porté par la SCI PEYRAN et estimé à 1 642 410 € HT, la communauté de communes de Lacq-Orthez pourrait le soutenir sur la base d'une assiette éligible de 1 016 941 € HT et d'un taux d'intervention de 10 %. Conformément au règlement d'intervention, l'aide maximum applicable s'éleverait à 100 000 €.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'octroyer** une aide maximale plafonnée à 100 000 €, soit 10 % d'une enveloppe de dépenses éligibles retenue à hauteur de 1 016 941 € HT,
- **d'autoriser** son Président à signer avec la SCI PEYRAN la convention qui fixe les modalités de versement de ladite aide, annexée à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



Patrice LAURENT